



  
WOHL LEGACY

# COVENANT & CONVERSATION

LA FOI AU FIL DE LA PARACHA AVEC RAV SACKS

*Sponsorisé par Marion et Guy Naggar*

Traduit par Liora Chartouni

## L'amour est-il plus fort que tout?<sup>1</sup>

### Ki Teitse 5780

Notre Paracha comporte plus de lois que toute autre portion de la Torah. Plusieurs d'entre elles ont suscité beaucoup d'étude et de débats, en particulier deux : celle de la belle captive et celle du "fils dévoyé et rebelle". Il existe cependant une loi qui mérite une plus grande attention que ce qu'elle a reçu jusqu'à présent : c'est celle qui est évoquée entre les deux. Il s'agit de la loi sur l'héritage :

Si un homme possède deux femmes, l'une qu'il aime, l'autre qu'il dédaigne ; si l'une et l'autre lui donnent des enfants, et que le fils premier-né se trouve appartenir à la femme dédaignée, le jour où il partagera entre ses fils l'héritage de ce qu'il possède, il ne pourra point conférer le droit d'aînesse au fils de la femme préférée, aux dépens du fils de la dédaignée qui est l'aîné. C'est le fils aîné de la dédaignée qu'il doit reconnaître pour tel, lui attribuant une part double dans tout son avoir ; car c'est lui qui est le premier fruit de sa force, à lui appartient le droit d'aînesse. (Deut. 21, 15-17)

Notez que le mot hébraïque traduit ici par "qu'il dédaigne" ou bien "dédaignée" est *Sénoua*, qui veut généralement dire "détestée". Nous verrons plus tard pourquoi ce mot si fort est employé.

A priori, il s'agit d'une loi claire et logique. Elle nous révèle que l'amour ne doit pas outrepasser la justice. Le premier-né, dans l'antique Israël et ailleurs, possède des droits spéciaux, en particulier lorsqu'il s'agit de l'héritage. Dans la majorité des sociétés, les premiers-nés avaient préséance pour succéder à la position de leur père. Ce fut le cas en Israël en ce qui concerne la royauté et la prêtrise<sup>2</sup>. Ils n'héritaient pas de la propriété du père, mais ils héritaient de deux fois plus que les autres enfants.

<sup>1</sup> L'expression "l'amour est plus fort que tout" a été écrite par le poète romain Virgil.

La prière dans Les Contes de Canterbury de Chaucer porte une broche gravée "Amor Vincit Omnia" (L'Amour est plus fort que tout). Le conte de la prière est connu pour son antisémitisme : il contient une version du XIVe siècle de crime rituel. Cela devrait nous faire réfléchir.

<sup>2</sup> Il faut souligner que ce fut pas le cas lorsqu'il s'agit de positions de Torah. Voir Nédarim 81a.

Il était important d'avoir des règles comme celles mentionnées plus haut afin d'éviter des ruptures familiales chaque fois qu'un décès survenait ou était imminent. La Torah nous donne un exemple en filigrane de la courte intrigue qui se produisait, alors que David se tenait mourant, pour déterminer lequel de ses enfants serait son successeur. Récemment, *Léhavdil*, il y a de nombreux exemples de dynasties hassidiques qui sont irrémédiablement déchirées car différents groupes souhaitaient que certains individus deviennent les leaders du mouvement.

Il existe une tension entre les libertés individuelles et l'intérêt général. La liberté individuelle affirme : "La richesse m'appartient. J'ai le droit d'en faire ce que bon me semble, incluant le droit de décider à qui je veux la donner." Mais il existe également le bien-être d'autrui, incluant les autres enfants, les autres membres de la famille, ainsi que la communauté et la société qui pâtissent des disputes familiales. La Torah trace une limite bien précise, en accordant des droits au premier-né biologique et en limitant les droits du père.

La loi en tant que telle est assez simple. Ce qui la rend remarquable est *qu'elle semble être dirigée contre un personnage biblique particulier : celui de Jacob*. L'une des connections est linguistique. Les termes clé de notre loi sont une opposition entre Ahouva "aimée" et *Sénoua* "dédaignée" ou "rejetée". Cette opposition apparaît dix fois dans la Torah. Trois d'entre elles concernent la relation entre nous et D.ieu : "ceux qui Me détestent et ceux qui M'aiment". Cela nous laisse avec sept autres cas. Quatre sont dans le paragraphe ci-dessus. *Les trois autres concernent tous Jacob* : deux d'entre eux à propos de l'amour qu'il portait à Ra'hel en préférence de Léa (Genèse 29, 30-31, 32-33), le troisième à propos de son amour pour Joseph en opposition à ses autres fils (Genesis 37, 4) Les deux ont causé beaucoup de tort au sein de la famille et ont eu des conséquences dévastatrices à long terme.

Voici comment la Torah décrit les sentiments que Jacob portait pour Ra'hel :  
Jacob avait conçu de l'amour pour Ra'hel. Il dit : "Je te servirai sept ans pour Ra'hel, ta plus jeune fille"...  
Jacob servit, pour obtenir Ra'hel, sept années et elles furent à ses yeux comme quelques jours, tant il l'aimait. Jacob s'unit pareillement à Ra'hel et persista à aimer Ra'hel plus que Léa ; et il servit encore chez Laban sept autres années. (Genesis 29, 18-30)  
Et voici la description de l'impact que cela a eu sur Léa :

Le Seigneur considéra que Léa était *dédaignée* et Il rendit son sein fécond, tandis que Ra'hel fut stérile. Léa conçut et enfanta un fils. Elle le nomma Ruben "parce que, dit-elle, l'Eternel a vu mon humiliation, de sorte qu'à présent mon époux *m'aimera*." Elle conçut de nouveau et enfanta un fils. Elle dit : "Parce que le Seigneur a entendu que j'étais *dédaignée*, il m'a accordé aussi celui-là." Et elle l'appela Siméon. (Gen. 29, 31-33)

J'ai traduit le mot *Sénoua* ici par "dédaignée" simplement pour donner un aperçu de l'aspect choquant du texte tel qu'il est en Hébreu. Nous comprenons également pourquoi ce mot est employé. Léa était, comme que le texte le souligne, moins aimée que Ra'hel. Jacob ne la détestait pas, mais elle se sentait *dédaignée*, car moins aimée, et donc détestée. Ce sentiment prédominait dans son mariage, comme nous le voyons dans les noms qu'elle a donnés à ses aînés. La rivalité se perpétue et s'intensifie dans la prochaine génération :

Ses frères, voyant que leur père *l'aimait* de préférence à eux tous, le prirent en *haine* et ne purent se résoudre à lui parler amicalement. (Genesis 37, 4)

Moins aimés, les frères se sentaient dédaignés, et ils redoublaient donc de haine envers Joseph. *L'amour suscite le conflit, malgré que nul ne cherche le conflit.* Jacob ne détestait ni ses fils ni les fils de ses servantes. Il n'a pas délibérément décidé d'aimer Ra'hel et ensuite Joseph. L'amour ne marche pas comme ça. Cela nous tombe dessus sans qu'on le choisisse. Mais ceux qui se trouvent en dehors de la relation peuvent se sentir exclus et dédaignés. C'est comme s'ils étaient détestés. La Torah emploie le mot *Sénoua* afin de nous révéler à quel point le sentiment est sérieux. Il n'est pas suffisant de dire "je t'aime aussi" lorsque chaque action, chaque mot, chaque regard affirme que "j'aime quelqu'un d'autre davantage."

Cela nous mène donc au sujet de l'héritage. Joseph était le 11ème des douze fils de Jacob, mais le premier-né de Ra'hel, sa bien-aimée. Jacob a fait ce que notre Paracha nous recommande de ne pas faire. Il a dépourvu Réouven, le premier-né de Léa ainsi que le sien, du droit d'aînesse, la double portion, et l'a donné à Joseph à la place. Il a dit à Joseph :

Eh bien ! Tes deux fils, qui te sont nés au pays d'Égypte avant que je vinsse auprès de toi en Égypte, deviennent les miens ; non moins que Ruben et Siméon, Éphraïm et Manassé seront à moi.

(Béréchit 48, 5)

Plus loin dans le chapitre, il dit : "Voici, je vais mourir. D.ieu sera avec vous et il vous ramènera au pays de vos aïeux. Or, je te promets une *portion supérieure à celle de tes frères*, portion conquise sur l'Amorréen, à l'aide de mon épée et de mon arc." (Béréchit 48, 21-22). Il existe plusieurs interprétations à ce verset, mais selon Rachi, "cela fait référence au droit d'aînesse, selon lequel les enfants de Joseph devraient percevoir deux portions lorsque Canaan sera divisée parmi les tribus". Les enfants de Jacob recevraient une seule portion, alors que Joseph en recevrait deux, une pour chacun de ses fils, Ephraïm et Menaché.

*C'est précisément contre cette pratique que la loi énoncée dans notre Paracha est dirigée. C'est ce qui est extraordinaire.* Jacob/Israël est le père de notre peuple. Mais particulièrement à cet égard, sa conduite ne doit pas être prise comme exemple ou coutume acceptée. Nous avons l'interdiction d'agir comme il l'a fait.

La Torah ne nous dit pas que Jacob a eu tort. Il existe toutes sortes d'explications pour réconcilier son attitude avec la lettre de la loi. Jacob n'a pas gardé la Torah à l'extérieur de la Terre d'Israël (Ramban), et le cadeau qu'il a accordé à Joseph en lui délivrant une double portion est survenu en Égypte. Nous n'avons pas le droit de transférer le droit d'aînesse par amour seulement, mais nous pourrions éventuellement le faire si l'on croit que le premier-né a des déficiences dans son caractère, ce que Jacob pensait de Reuven (Béréchit 49, 3-4; Abarbanel).

Mais la loi nous révèle quelque chose de très profond. L'amour constitue l'émotion la plus grande. Nous avons l'obligation d'aimer D.ieu de tout notre cœur, de toute notre âme et de tout notre pouvoir. Mais dans des contextes familiaux, l'amour est empreint de danger. L'amour a gâché la vie de Jacob à maintes reprises : dans sa relation avec Esaü (Isaac aimait Esaü, alors que Rébecca aimait Jacob, dans sa relation entre Léa et Ra'hel, et dans sa relation entre Joseph et ses frères). L'amour apporte de la joie. Mais il

apporte également des larmes. Il fait en sorte que certains se rapprochent, mais il engendre aussi du rejet et de la distance.

Ainsi, la Torah nous révèle la chose suivante : lorsque l'amour est une cause potentielle de conflit, il doit prendre la seconde place devant la justice. L'amour est partial, tandis que la justice est impartiale. L'amour est dirigé envers quelqu'un de particulier, alors que la justice est pour tout un chacun. L'amour apporte de la satisfaction personnelle, alors que la justice instaure l'ordre social.

Le judaïsme représente le plus efficace équilibre de l'histoire entre le particulier et l'universel. C'est les deux en même temps. Le judaïsme, c'est la vénération du D.ieu universel par l'entremise d'une foi particulière. C'est la foi en la connexion universelle entre D.ieu et l'humanité -nous sommes tous créés à l'image de D.ieu- (Béréchit 1, 27) et une connexion particulière -"Mon enfant, Mon premier-né, Israël" (Exode 4, 22). C'est la foi en une alliance universelle avec Noa'h, et une alliance particulière, entre Avraham et ensuite les Israélites. C'est ainsi la foi en l'universalité de la justice et la particularité de l'amour et l'importance des deux.

Lorsqu'il s'agit de la relation entre les hommes, il existe un ordre de priorités. D'abord, créons la justice, et ensuite exprimons l'amour. Car si ces priorités sont inversées, et que l'on permette l'injustice au nom de l'amour, nous diviserons et détruirons des familles et des groupes et souffrirons des conséquences pendant très longtemps.

Une loi qui semble a priori anodine sur l'héritage est en fait une grande affirmation de valeurs juives. **Je crois que le judaïsme a eu raison en plaçant l'amour au cœur de la vie religieuse, de l'amour de D.ieu, du voisin et de l'étranger, tout en reconnaissant que sans la justice, l'amour ne nous sauvera point. Il peut même nous détruire.**

Chabbath Chalom

Jonathan Sacks



Pour d'autres écrits du Rav Sacks, consultez le [www.rabbisacks.org](http://www.rabbisacks.org)

© Rabbi Sacks • Tous droits réservés  
Le Bureau du Rav Sacks a le soutien du « Covenant & Conversation Trust »